

Une délégation marocaine, composée d'experts représentants du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, de la Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, et de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, a participé aux travaux de la session annuelle du Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui s'est tenue du 10 au 20 juin au siège de cette organisation à Genève.

Au cours de cette session du Conseil, la délégation marocaine a pris part aux travaux des principaux groupes de travail sur les principales thématiques telles que le FMPT-21, le RTI, l'Internet... La délégation marocaine a également eu, en marge de sa participation aux travaux du conseil, des rencontres avec d'autres délégations, au sujet notamment des travaux de la prochaine Conférence Mondiale des Radiocommunications prévue du 28 octobre au 22 novembre 2019.

Outre les questions liées à l'organisation et à la gestion administrative et financière de l'UIT, la session 2019 du Conseil a traité de plusieurs thématiques dont :

- l'implémentation des résultats du Sommet mondial de la société de l'information et des objectifs du développement durable ;
- le renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- la préparation du Forum mondial des politiques de télécommunication prévu en 2021 (FMPT-21) ;
- les modalités de traitement des fiches de notification de satellites non géostationnaires ;
- les modalités de révision du Règlement des Télécommunications Internationales (RTI) ;
- les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet.

Concernant ce dernier point, les positions sont différentes selon les groupes régionaux. Les échanges ont porté sur le renforcement des capacités en matière de gouvernance de l'Internet dans les pays en développement, l'adoption et déploiement du protocole IPv6, les incidences du développement de l'Internet sur les questions de politique publique pertinentes. Les participants ont également discuté des sujets d'actualité pour le secteur notamment du rôle des réseaux communautaires dans l'amélioration de la connectivité dans les zones isolées, non desservies ou mal desservies, de l'impact des OTT (application Over The Top) sur le développement de l'Internet et du coût de la connectivité, et de la mise à profit du développement de l'intelligence artificielle et des TIC au service du développement durable.

Il est à rappeler qu'en perspective de ce Conseil, le Maroc a organisé en mars 2019, une réunion de l'Union Africaine des Télécommunications au sujet de l'implémentation des résultats de la PP-18 qui avait permis au groupe africain de débattre des questions clés concernant les décisions à prendre lors de l'actuelle session du Conseil de l'UIT et des prochaines étapes pour l'Afrique.

Les travaux de cette session du Conseil se sont achevés par l'adoption du budget biennal de l'Union pour 2020-2021 (d'un montant de 1 619 Millions de Dirhams pour 2020 et de 1 591 Millions de Dirhams pour 2021) ainsi que la mise en place de groupes de travail du Conseil pour traiter, durant les 3 années à venir, de sujets importants dont la prochaine Conférence de plénipotentiaires de 2022 aurait à prendre des décisions.

A noter que plus de 400 délégués, représentants des Etats membres du Conseil, des Etats observateurs, des membres de secteurs et des Organisations régionales et internationales ont pris part à cet important événement.

## **A propos du Conseil de l'UIT**

Le Conseil de l'UIT est composé de 48 Etats membres, élus par la Conférence de plénipotentiaires, selon une répartition des sièges entre les cinq régions du monde (Amériques, Europe occidentale,

---

Afrique, Asie et Australie). Le Maroc est membre de ce Conseil depuis 1958 et a été réélu pour un mandat de quatre années (2019-2022), lors de la dernière Conférence de Plénipotentiaires organisée en Octobre/novembre 2018.

La Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (PP) est le principal organe de décision de l'UIT d'un point de vue administratif, budgétaire et opérationnel. Les délibérations de la PP fournissent des orientations stratégiques et financières globales à l'UIT pour les quatre années à venir et traitent des principales résolutions qui ont un intérêt et un impact politiques et substantiels pour toutes les parties prenantes. La dernière Conférence de plénipotentiaires organisée est la PP-18 organisée à Dubai du 29 octobre au 16 novembre 2018.

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/en/node/3730>